



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 22/12/2017

Votre annonce n°17-135101 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 13
Annonce No 17-135101

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**I.1) NOM ET ADRESSES**

Métropole Aix-Marseille-Provence, 58 BD Charles Iivon , 13007, MARSEILLE, F, Téléphone : (+33) 4 42 62 81 27, Courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr, Code NUTS : FRL04

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://paysdaubagne.fr/>

Adresse du profil acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://www.marchespublics.ampmetropole.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

autre adresse : Métropole Aix Marseille Provence - Service de la commande publique, 932 avenue de la fleuride ZI les paluds BP 14.15, 13785, AUBAGNE, F, Téléphone : (+33) 4 42 62 81 27, Courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr, Code NUTS : FRL04, Adresse internet : <http://www.marchespublics.ampmetropole.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.marchespublics.ampmetropole.fr>

à l'adresse suivante : METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE, Soit par remise directe de 9 heures à 12h30 et de 13h30 à 16h30

(y compris chronopost ou équivalent) Immeuble Le Sextant, service des marchés 1^{er} étage, 44 bd de Dunkerque, 13002 Marseille.

Soit par voie postale à l'adresse suivante : Métropole Aix-Marseille Provence, Direction des Achats et de la Commande Publique,

Service des Marchés, 10 place de la Joliette Les Docks Atrium 10.7 BP 48014., 13002, MARSEILLE, F, Courriel :

marches.publics.pae@ampmetropole.fr, Code NUTS : FRL04, Adresse internet : <http://www.marchespublics.ampmetropole.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Etablissement public de coopération intercommunale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ****II.1.1) Intitulé : COLLECTE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE SUR LE TERRITOIRE DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE**

Numéro de référence : 74170215

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 90511000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché**Services**

II.1.4) Description succincte : Le présent marché a pour objet la collecte des points d'apport volontaire de papier, emballage et verre sur le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'étoile - Métropole Aix Marseille Provence. L'exécution des prestations débutera à compter de la date de notification et prendra fin le 31/12/2021. Le montant annuel estimatif du lot 1 est de 93 600 euros HT Le montant annuel estimatif du lot 2 est de 111 600 euros HT Le montant annuel estimatif du lot 3 est de 345 600 euros HT La valeur totale estimée s'entend sur la durée maximale du marché tous lots confondus

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 2 203 200 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Ordures ménagères (prestations)

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé** : Collecte des points d'apport volontaire de papier, journaux et magazines

Lot n° : 1

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 90511000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRL04

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) **Description des prestations** : Collecte des points d'apport volontaire de papier, journaux et magazines

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 374 400 euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) **Information sur les options**

Options : oui

Description des options : Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négocié à l'article 30-I 7° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouveau marché pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent du marché.

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires :**

Mots descripteurs : Ordures ménagères (prestations)

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé** : Collecte des points d'apport volontaire du verre

Lot n° : 2

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 90511000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRL04

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) **Description des prestations** : Collecte des points d'apport volontaire du verre

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 446 400 euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) **Information sur les options**

Options : oui

Description des options : Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négocié à l'article 30-I 7° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouveau marché pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent du marché

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires :**

Mots descripteurs : Ordures ménagères (prestations)

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé** : Collecte des points d'apport volontaire des emballages

Lot n° : 3

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 90511000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRL04

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) **Description des prestations** : Collecte des points d'apport volontaire des emballages

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 1 382 400 euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négocié à l'article 30-I 7° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouveau marché pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent du marché

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Ordures ménagères (prestations)

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner, copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire, preuve de l'habilitation du signataire (statut ou extrait Kbis désignant le signataire comme représentant de la structure candidate, pouvoir, délégation de signature ou équivalent), formulaire DC1 (facultatif), une copie du récépissé de dépôt de la déclaration préfectorale autorisant l'exercice de l'activité de transport de déchets, en application des articles R 541-49-1 à R 541-54 du code de l'environnement, récépissé préfectoral de dépôt d'un dossier de déclaration ou d'une demande d'autorisation d'exploitation d'une ICPE pour le quai de rupture du verre, le cas échéant.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles, déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels, formulaire DC2 (facultatif).

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat, déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ****III.2.1) Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution : Le titulaire fera son affaire de la reprise du personnel affecté à l'exécution des prestations, conformément aux dispositions relatives au transfert de personnel de l'annexe 5 de la Convention Collective Nationale des Activités du Déchet (CCNAD) du 11 mai 2000. Elles ont été modifiées par l'avenant n°53 du 15 juin 2015 applicable à toutes les entreprises du SNAD (organisation professionnelle signataire de l'accord) depuis le 01-07-2015, date de son entrée en vigueur. L'état de reprise du personnel figure au RC.**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique :****IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

14 février 2018 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 7 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 21 février 2018 - 09:00 Lieu : Aubagne

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume) disponible dans le dossier de consultation des entreprises. La transmission des plis par voie papier est autorisée : par voie postale ou remise en mains propres. Attention, les adresses sont différentes selon les modalités de dépôts des offres choisies par le candidat : se référer à l'article 6.1 du règlement de la consultation. La transmission des documents par voie électronique est autorisée directement sur le profil acheteur <https://marchespublics.ampmetropole.fr> Numéro de la consultation : 74170182. Une visite sur site est possible, elle est facultative. Elle sera assurée uniquement sur prise de rendez-vous au préalable avec la Direction collecte des déchets au 04 42 62 80 06 du Lundi au Vendredi aux horaires suivants : de 8 heures à 12 heures et de 13h30 à 16h30 au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Marseille, 22 Rue de Breteuil, 13281, MARSEILLE CEDEX 6, F, Téléphone : (+33) 4 91 13 48 13, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différents et Litiges, Préfecture de Région PACA Boulevard Paul Peytral, 13282, MARSEILLE CEDEX 20, F

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffes du Tribunal Administratif de Marseille, 22 Rue de Breteuil, 13281, MARSEILLE CEDEX 6, F, Téléphone : (+33) 4 91 13 48 13, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

22 décembre 2017

Éléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : **COLLECTE PAV**

Libellé de la facture : Territoire du Pays Aubagne et de l'Etoile - Service Financier 932 avenue de la Fleuride ZI Les Paluds, F-13400 Aubagne.

Siret : 24130026800034

Classe de profil : Autres organismes publics

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 14 février 2018

Objet de l'avis : collecte des points d'apport volontaire sur le territoire du pays d'aubagne et de l'etoile

Nom de l'organisme : Métropole Aix-Marseille-Provence

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

